

GAZIFÈRE INC.
APPROVISIONNEMENTS GAZIERS
EN VERTU DE L'APPLICATION DU TARIF 200 AVEC LES HYPOTHÈSES 2014 QUANT AU GAZ PERDU
CAUSE TARIFAIRE 2015

<u>NO DE LIGNE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>VOLUMES (1000 m³)</u>
		1
1	VOLUMES DE GAZ VENDUS ET LIVRÉS @ 37.89 MJ/m ³	168,194.1 (1)
2	% DE GAZ PERDU SUR LES VOLUMES DE GAZ VENDUS ET LIVRÉS	1.0611 (2)
3	VOLUMES DE GAZ PERDUS	1,784.7
4	VOLUMES DE GAZ ACHETÉS @ 37.89 MJ/m ³	169,978.8
5	VOLUMES DE GAZ ACHETÉS @ 37.69 MJ/m ³	170,880.7

- NOTES: (1) Voir GI-18, document 1, page 1 de 1, ligne 22, colonne 2
(2) Selon la D-2013-191. Le gaz perdu prévu pour 2014 est établi à 1,05% des achats. Ce taux converti en fonction des ventes correspond à: $(1/(1-1,05\%))-1 = 1,0611\%$.